

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**du lundi 27 janvier (08h30) au mercredi 12 février 2020 (17h00)**

## **Projet de travaux d'aménagements rivière et plan vert sur les berges de l'Eure et ses abords sur les communes de Chartres et de Lèves**

Par arrêté du 20 décembre 2019, M<sup>me</sup> la Préfète d'Eure-et-Loir a prescrit l'ouverture d'une enquête publique (17 jours consécutifs) préalable à l'autorisation environnementale unique requise au titre des articles L181-1 et suivants du Code de l'environnement (eau et milieux aquatiques, Natura 2000). Le projet, présenté par la Communauté d'Agglomération CHARTRES METROPOLE, concerne des travaux de restauration des berges de l'Eure, l'aménagement d'un cheminement mixte, le franchissement d'un cours d'eau, l'effacement du vannage situé en sortie du Couasnon et la création d'un parc paysager sur les communes de Chartres et de Lèves. Les 2 communes concernées sont : Chartres et Lèves.

### **Le dossier d'enquête est consultable :**

- sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Lèves
- en version électronique sur le site internet suivant :  
<https://www.chartres-metropole.fr/responsable/developpement-durable/gestion-de-la-riviere/#c1355>
- depuis un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Lèves
- toute personne, peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Direction Départementale des Territoires.

### **Pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions peuvent être :**

- consignées directement sur le registre d'enquête, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, mis à disposition, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Lèves
- adressées par voie postale, à l'attention du commissaire-enquêteur, à la mairie de Lèves
- adressées par courriel à l'adresse électronique suivante : [ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr)
- recueillies par le commissaire-enquêteur, M. Rémi GALOYER, Ingénieur en retraite, aux dates et heures suivantes à la mairie de Lèves :

**Lundi 27 janvier 2020 de 14h00 à 17h00**

**Mercredi 12 février 2020 de 14h00 à 17h00**

Les observations adressées par courrier et par courriel seront tenues à disposition du public dans le registre présent dans la mairie de Lèves. Les observations adressées par courriel sont également accessibles sur le site internet [www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public). Les informations techniques relatives au projet peuvent être demandées auprès de M. Philippe SAUGER, Chartres Métropole, à l'adresse électronique suivante : [riviere@agglo-ville.chartres.fr](mailto:riviere@agglo-ville.chartres.fr). Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur transmis dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public dans les mairies de Chartres et de Lèves, en Préfecture d'Eure-et-Loir et sur le site internet précité pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. M<sup>me</sup> la Préfète d'Eure-et-loir statuera par arrêté sur la demande. Le présent avis est consultable sur le site internet précité.